

LORS DE LA LIVRAISON, ASSUREZ-VOUS DE :

1. La sécurité des lieux :

- Escaliers déneigés et déglacés
- Marches en métal stabilisées par des madriers de 2 x 6
- Paliers et balcons munis de garde-corps

2. L'accessibilité aux lieux, vérifiez que :

- Le numéro civique soit inscrit et visible.
- Qu'une allée de 10 pieds donnant accès au chantier soit libérée (à noter que les camions de livraison sont des semi-remorques d'un minimum de 32 pieds de long).
- L'entrée principale est dégagée de tous obstacles sur un rayon de 8 pieds, c'est à dire exempts d'échafaudages, de conteneurs, etc.
- L'espace cuisine ou salle de bain (où seront installés les modules d'armoires) soit libre : enlever céramique, moulures, bois francs, etc. Seuls les accessoires à encastrer et les gabarits doivent demeurer sur place (dans une pièce adjacente pour ne pas nuire à l'installation).

3. La protection de vos planchers et de vos meubles :

Les livreurs ne peuvent accéder aux lieux ni effectuer de livraison sans une protection adéquate des planchers finis. **Nous vous suggérons l'utilisation de feuilles de « Tentest ».**

4. La coordination avec les autres fournisseurs :

Afin d'éviter l'achalandage d'autres sous-traitants sur les lieux.

À NOTER : La livraison se fait en 2 étapes distinctes (le même jour)

Une première livraison pour les modules d'armoires et une seconde pour les comptoirs (la livraison des comptoirs est effectuée directement par nos fournisseurs). **La date d'installation énoncée par votre représentant est à titre indicatif.** Il est convenu que celle-ci peut varier de 2 à 5 jours et sera confirmée par notre département de livraison une semaine avant la date énoncée.

Q: Est-ce possible de devancer cette date?

R: Devancer un projet est très problématique parce que :

- 1) La cédule des installations est complétée le jeudi de la semaine qui précède la semaine de l'installation, les installateurs sont donc déjà assignés à d'autres projets.
- 2) Nos fournisseurs (comptoirs, portes de bois, etc.) ont eux aussi des cédules prédéfinies à respecter.



LORS DE L'INSTALLATION, ASSUREZ-VOUS QUE :

- Votre mobilier est protégé contre la poussière causée par l'installation.
- Vos accessoires et vos électroménagers à encastrer et gabarits soient directement sur place. Si nous devons retourner pour absence de gabarits ou accessoires, des frais seront facturés en conséquence.
- **Vos planchers finis sont recouverts et protégés (feuilles de « Tentest »).**
- La coordination avec les autres fournisseurs a été faite.

L'installation est généralement prévue pour le lendemain des livraisons.

Le temps requis pour l'installation dépend de l'ampleur et de la complexité du projet (1 à 4 jours).

Au terme de l'installation, vous êtes invité à accompagner l'installateur pour l'inspection finale des travaux. L'installateur rédige à ce moment un rapport qui nous est acheminé et dont une copie vous est remise. Il y note ses commentaires, anomalies ou corrections à apporter s'il y a lieu. Ce rapport nous permet de procéder aux correctifs dans les plus brefs délais et permet un contrôle et un suivi du projet et de votre satisfaction.

Espérant le tout à votre convenance, veuillez joindre ce document signé à votre demande d'ouverture de compte et le faxer à nos bureaux : 450 293-1857

Notre plus grande
qualité c'est notre
SERVICE

NOM EN LETTRES MOULÉES : _____

SIGNATURE : _____

COURRIEL : _____